

CA des 10/11/12 avril 2015

chez Marie-Dominique Terrot à Auvillar

Présents : France Radenac, Romaric Lescure, Stéphane Dauberville, Dominique Auvray, Marie-Dominique Terrot , Maureen Boigen (absente le dimanche)

Excusés : S. Brehinier, S Mangasaryan

Absents : Marie-France Favier, Matthieu Langeard

Point 1 : Adhésions-renouvellement et départs

69 membres ont renouvelé à ce jour leur adhésion- dont quelques nouveaux membres, nouvellement certifiés ou en cours de certification.

SD évalue qu'il y a environ 1/4 de personnes qui sont ou vont être en fin d'activité et que cela explique donc la difficulté concernant le nombre de membres actifs à maintenir.

MD émet l'idée que d'ici 2 ans, on puisse faire un annuaire pour tous les thérapeutes APO issus de l'Efapo - qu'un partenariat puisse se faire autour d'un projet commun à proposer à la Sofrapsy dans lequel chacun se sentira respecté et gagnant : c-a-d réunis plutôt que bloqués par des problèmes d'affect et d'ego.

F R : Envisager une action commune sans toucher aux structures

MDT : proposition à Stéphane et à Patrick Moriniaux qui sont sur Paris de faire des tentatives d'approche avec des membres de Sofrapsy (E.Petit-Lizop , R Herzberg)

Constat de la diminution importante des groupes de formation à l'EFAPO alors que dans d'autres écoles, dont la Gestalt, la participation est croissante, parce que chez ces derniers, la transmission du savoir et du savoir-faire vers les formateurs est possible.

F R : repérer sur l'annuaire de la FF2P les analystes APO et les contacter - proposer des numéros Adire.

SD : il y a une page FB sur l'Analyse Psycho-organique avec des contenus hors contexte APO ; il serait utile de voir ce que c'est, qui a fait cela et tenter de discuter afin d'encadrer les débordements. Comment ? qui ? ...

Point 2 : point financier-bilan AG et anniv'-prévisions des recettes et dépenses

point sur les comptes financiers

Etat pour la soirée APO - déficit de 303, 16 € qui était à prévoir

Un point est fait par téléphone avec Sonia pour lire les tableaux communiqués ; tout est OK.

Point 3 annuaire 2015/2016 : devis et contenu – flyers: textes à revoir, quantités...

Remaniement de l'annuaire

La couleur change : un rouge »basque » est choisi pour différencier cet l'annuaire du précédent.

Il est décidé de retravailler le titre de couverture en mettant en évidence en haut à gauche, en très gros : **La psychothérapie par l'analyse psycho-organique.**

La distribution des annuaires aux adhérents : 20 ou 30 au choix, après consultation par mail en demandant leur préférence perso aux adhérents ; par défaut, on en envoie 20.

Le texte de Jacqueline (de la 4^{ème} de couv' du N° 27 d'Adire) sera inséré ds l'annuaire dans la page « pourquoi choisir un thérapeute en apo » - et sera aussi utilisé dans le flyer sur la méthode APO qui est à refaire.

remarque de RL : avant de vendre de l'AAPO, il faut vendre de la psychothérapie. OUI

Il est essentiel de bien se souvenir que l'annuaire a vocation à nous faire connaître en tant que thérapeute pro à travers notre méthode.

Prévision d'envoi des annuaires : début Mai.

livraison prévue par l'Poste pour chaque adhérent, si possible avec les flyers.

Flyer : sur la méthode APO

==> étudier un format A6 pour les flyers, en mode paysage et 2 volets pliés.(qui peut rentrer dans le fascicule annuaire)

-Titre : La psychothérapie par l'Analyse Psycho-Organique

Commencer par le paragraphe : « le travail thérapeutique avec les émotions et leurs expressions ainsi que les sentiments qui en découlent permet à l'individu de reprendre contact avec lui-même, avec « qui » il est.

France propose de modifier le texte en s'inspirant aussi du texte du site de Stéphane. Elle va y travailler et nous envoyer sa proposition de texte pour le flyer qui sera à destination du public. **Les flyers sont un complément à l'annuaire.**

Y ajouter aussi ce paragraphe : Etre analyste psycho-organique nécessite une conscience de soi approfondie....

Flyer :

MDT propose d'en envoyer 20/adhérents - avec possibilité d'auto-impression e leur communiquant la version PDF s'ils le veulent.

A prévoir aussi comme dans l'annuaire un espace pour le tampon du praticien.

Point 4 : les futures MC- quel autre nom leur donner ?

Les MC n'auront pas lieu cette année ? ça serait pourtant important que ça continue.

MDT dit qu'elle a 4 adhérents qui sont partants pour se retrouver et faire ça sur Toulouse.

Après discussion et échanges passionnés, un titre est trouvé et adopté. On rebaptise les MC : **Cycle: « Voir et Revoir »**..... avec comme sous-titre « revisiter à partir de la pratique les fondamentaux de l'APO ».

Car c'est une transmission collégiale, un échange de savoirs et de savoir-faire et un partage de connaissances.

==> **vote OUI à l'unanimité pour ce titre.**

Il y a des dates qui avaient été notées à l'AG ; à voir si cela peut être suivi : 13 juin - 10 octobre

Point 5 : la CA2P

FR expose le fonctionnement de la CA2P depuis son arrivée dans la commission.

RL donne son ressenti d'expérience concernant son passage pour obtenir sa titularisation.

Le CA partage autour de ce thème de passage devant la commission.

FR expose sa proposition d'instituer un parrainage, par une personne titulaire choisie par le postulant, pour le soutenir dans sa préparation pendant les 6 mois précédant son audition.

Le CA s'interroge sur la création d'un collège des superviseurs ; quel objectif, quels moyens...

MDT pense que ce collège a comme mission majeure de prévoir en la mettant en forme, puis en l'encadrant, la « formation » des futurs superviseurs issus de l'AAPO en accompagnant pendant 1 an ceux qui veulent le devenir.

Une question va se poser bientôt : Quid des superviseurs autres qui rejoignent l'AAPO ? quelles obligations auront-ils s'ils veulent être reconnus par l'asso ?

MDT dit qu'auparavant seul l'AAPO pouvait délivrer le titre de superviseur alors que maintenant EFAPO peut délivrer ce titre à la suite d'une formation payante. Nous devons encourager nos adhérents à le devenir, c'est vital pour la pérennité de l'AAPO.

Point 6 : questions diverses

Les chèques santés : à voir avec la FF2P par SD.

Le CA aborde la création d'un statut particulier : celui de membre honoraire ; ça permettrait à des anciens membres de l'association, à notre demande ou à la leur, de venir apporter leur appui et leur expérience sur un projet ou un besoin de façon ponctuelle.

FIN DU CA le dimanche à 15H30.